

De sorte que l'on peut hardiment conclure que, dans les phrases où l'on pencherait à supprimer *de* pour éviter un son dur et désagréable, il est beaucoup mieux d'employer un autre tour, ce qui est aisé, puisqu'il y en a un très bon, qui consiste, par exemple, à modifier *quelque chose* par le relatif *qui*, sujet d'une proposition incidente déterminative, comme : « Il l'exhortait à faire *quelque chose qui* fût digne de sa naissance. »

QUI. Nous avons vu (tome I, page 366) que le pronom *qui*, absolu, ne s'employait généralement qu'au masculin et au singulier, et seulement en parlant des personnes ou des choses personnifiées. Il est cependant un cas où ce mot, prenant dans notre langue le sens du neutre latin *quod*, s'emploie, en parlant des choses, de la même manière que le neutre des langues anciennes : « Voilà *qui* est beau; voici *qui* va bien; *qui* plus est; *qui* pis est. » A. L.

QUINCAILLERIE, substantif féminin. Trévoux et Restaut écrivent *clincailerie*, mais l'Académie et les lexicographes modernes ne font usage que du mot *quincaillerie*, conformément à son étymologie. En effet, *quincaillerie* vient de *quinque*, qui veut dire *cinq*, parce que, lorsque anciennement on prélevait un droit exorbitant à chaque vente de marchandises, on en exceptait seulement les objets d'une valeur au dessous de *cinq sous*, qu'on a appelés, à cause de cela sans doute, *quincaillerie*.

R

R est substantif féminin suivant l'appellation ancienne, et substantif masculin suivant l'appellation moderne. (L'Académie.)

RAILLERIE (ENTENDRE), c'est prendre bien ce qu'on nous dit, et ne s'en point fâcher : « Néron, tout Néron qu'il était, *entendit* très bien *raillerie* sur ses vers, et ne crut pas que l'empereur, en cette occasion, dût prendre les intérêts du poète. » (Boileau, *Discours sur la Satire*.) — « J'ai reconnu en vous une qualité que j'estime fort, c'est que vous *entendez* très bien *raillerie*, quand d'autres que moi vous font la guerre sur vos petits défauts. » (Racine, *Lettre à son fils*.)

Hé, mon Dieu ! tout cela n'a rien dont il s'offense.

Il *entend* *raillerie* autant qu'homme de France.

(Molière, *les Femmes savantes*, acte IV, sc. 3.)

« Le galant homme *entend* *raillerie* et pardonne l'injure. » (Trublet, *Essais de littérature*.)

Entendre la raillerie, c'est entendre l'art de railler, comme entendre la poésie, c'est entendre l'art et le génie des vers. (Le chevalier de Jaucourt, *Encyclopédie*, in-folio.) « Peu de gens *entendent* la fine et innocente *raillerie*. » (Le P. Bouhours, page 40 de ses *Remarques*.)

RAISONNER, RÉSONNER sont deux verbes neutres qui ont des significations bien différentes.

Raisonner signifie faire usage de sa raison pour connaître la vérité : « La logique apprend l'art de bien *raisonner*, de *raisonner* en forme. » (Trévoux.) — « La soumission est la source des lumières, plus on veut *raisonner*, plus on s'égaré; plus on doute, plus Dieu permet que les doutes s'augmentent. » (Massillon.)

Sot est celui qui donne.

C'est ainsi devers Caen que tout Normand *raisonne*. (Boileau, Épître II.)

Est-il quelque talent que l'argent ne me donne ?

C'est ainsi qu'en son cœur ce financier *raisonne*. (Boileau, Épître V.)

Résonner signifie retentir, renvoyer le son : « Les grands parleurs sont comme les tonneaux vides qui *résonnent* plus que les pleins. » (*Pensée de Phocion*.) — « La grotte de Calypso ne *résonnait* plus de son chant. » (Fénelon, *Télémaque*, liv. I.)

(Trévoux, Richelet, et l'Académie.)

De leurs douces chansons, instruits par la nature,
Mille tendres oiseaux font *résonner* les airs. (J.-B. Rousseau, Ode 7, livre III.)

Votre austère rival, pâle, mélancolique,
Fait de ses grands discours *résonner* le portique.

(L. Racine, *la Religion*, chant II.)

On dit figurément : « Tout *résonnait* du bruit de ses louanges, du bruit de ses exploits. »

RAISONNEUR. Ce mot se prend adjectivement : « On est épouvanté de voir jusqu'à quel point notre siècle *raisonneur* a poussé, dans ses maximes, le mépris des devoirs du citoyen. » (J.-J. Rousseau.) — « Les fous *raisonneurs* fourmillent. » (Boiste.) — « L'homme est plus *raisonneur* que raisonnable. » (Le grand Frédéric.)

RANCUNIER, IÈRE, adjectif. Qui est sujet à la rancune, qui garde de la rancune : « C'est un homme *rancunier*, un esprit *rancunier*. » Ce mot s'emploie aussi comme substantif : « C'est un *rancunier*, une *rancunière*; » et dans les deux cas il est familier. (L'Académie, Trévoux, et plusieurs Grammairiens modernes.)

Rancuneux, *rancuneuse*, est un barbarisme. Boiste, qui a dit au mot *haineux* que cet adjectif s'entend d'un homme *rancuneux*, naturellement porté à la haine, est d'autant plus à reprendre en cela, qu'à la lettre *r* il n'indique que le mot *rancunier*.

SE RANGER DE, SE RANGER A.

Se ranger du parti de quelqu'un, c'est s'unir avec lui contre d'autres personnes qui ont un intérêt contraire : « Cicéron, s'étant *rangé* du parti de Pompée, entreprit la défense de Ligarius, son ami, accusé d'avoir porté les armes contre César. » (Le P. Rapin.)

Un bruit injurieux

Le *rangeait* du parti d'un camp séditioneux. (Racine, *Mithridate*, acte V, sc. 1.)

Seigneur, n'attirez point le tonnerre en ces lieux ;
Rangez-vous du parti des destins et des dieux. (Corneille, *Pompée*, acte I, sc. 1.)

Je ne murmure point qu'une amitié commune
Se range du parti que flatte la fortune. (Racine, *Britannicus*, acte III, sc. 7.)

SE RANGER à l'opinion de quelqu'un, c'est déclarer qu'on l'adopte : « Tous les opinants se rangèrent à son avis. » (L'Académie.)

— Peut-être objectera-t-on que Gresset fait dire à Sidney (acte I, sc. 5) :
Depuis qu'à ce parti mon esprit s'est rangé.

Mais ici, *se ranger à un parti* ne signifie pas plus s'unir avec quelqu'un, que déclarer qu'on adopte son opinion ; il signifie seulement prendre une résolution, une détermination. (*Le Dictionnaire critique de Féraud*, Trévoux, et le *Dictionnaire de l'Académie*.)

— *Se ranger à*, peut se prendre, par extension, dans le sens de soumettre

Fais-lui valoir l'hymen où je me suis rangée.

(Racine, *Andromaque*, acte IV, sc. 1.)

« La reine se rangea bientôt à l'obéissance. » (Bossuet.) A. L.

RAPIÉCER, RAPIÉCETER, RAPETASSER.

Ces trois mots sont souvent employés indistinctement, et cependant ils présentent des différences assez sensibles.

Rapiécer, c'est raccommoder en mettant une pièce ou des pièces.

Rapiéceter, c'est remettre sans cesse de nouvelles pièces, ou mettre beaucoup de petites pièces. Ce verbe marque la réduplication ou un diminutif.

Rapetasser, c'est raccommoder grossièrement de vieilles hardes.

On *rapiecer* un bas, du linge, un rideau, auquel on met proprement une pièce. On *rapieçette* le linge, les vêtements, les meubles qu'on est toujours à *rapiecer*, où l'on ne voit que pièces et morceaux. On *rapetasse* les vieilles hardes qui ne sont plus que des lambeaux recousus ensemble ou appliqués les uns sur les autres. (Beauzée, *Synonymes*.)

Féraud fait observer, sur *rapetasser*, que ce mot, au figuré, ne doit être admis que dans le style comique ou satirique.

RAPPELER, verbe actif et réduplicatif ; *appeler de nouveau* : « Je l'ai appelé et *rappelé* sans qu'il m'ait répondu. » Il signifie plus ordinairement *faire revenir* la personne qui s'en va, quoiqu'on ne l'ait pas encore appelée : « Je m'en allais, et il m'a *rappelé*. » (L'Académie.)

Il veut les *rappeler*, et sa voix les effraie (Racine, *Phèdre*, acte V, sc. 6.)

Sa bouche, trois fois,

Voulant les *rappeler*, ne trouve plus de voix. (Boileau, *le Lutrin*, chant II)

Rappeler signifie encore représenter les idées des choses passées : « Nous *rappelons* même par l'imagination ce qui nous est échappé de ce monde. » (Massillon.) — « Un cœur vertueux s'afflige en *rappelant* le souvenir de ses passions déréglées. » (Fénelon, *de l'Existence de Dieu*, ch. XLVIII.)

On dit aussi dans le même sens : RAPPELER sa jeunesse, sa mémoire, et

SE RAPPELER quelque chose dans la mémoire. (Urbain Domergue, page 121. — L'Académie et Trévoux.)

Observez qu'on ne doit pas dire : « Je me rappelle de cet événement, » car cette phrase veut dire : *je rappelle à moi de cet événement* ; or, à moi et de cet événement, sont deux régimes indirects, et il est de principe consacré par l'usage que l'on ne doit pas donner à un verbe actif deux régimes semblables. Il faut donc dire, pour s'exprimer correctement : « Je me *rappelle* cet événement. » Par la même raison, au lieu de dire : *Je m'en rappelle*, qui est la même chose que : *Je rappelle à moi de cela*, on doit dire : *Je me LE RAPPELLE*.

Si SE RAPPELER DE quelque chose présente une faute grave, SE RAPPELER D'AVOIR fait quelque chose est une locution que l'usage a admise. Dans le *Dictionnaire de l'Académie*, édition de 1835, *se rappeler* est joint avec l'auxiliaire avoir et la préposition de : « Je me rappelle d'avoir vu, d'avoir fait ; » et avec le *que* conjonctif : « Je me rappelle qu'il m'a dit. »

Féraud dit que *se rappeler* régit de avec l'infinitif ; mais il pense que, dans ce cas, la préposition de est employée par euphonie. Domergue et Domairon sont d'avis que l'emploi de la préposition de entre *se rappeler* et un infinitif est autorisée par analogie avec les constructions *espérer de*, *désirer de*, *préférer de*.

Enfin les écrivains viennent à l'appui de ces autorités : On lit dans Roubaud : « La réminiscence est le plus léger et le plus faible des souvenirs, ou plutôt c'est un ressouvenir si faible et si léger, qu'en nous rappelant une chose, nous ne nous *rappelons* qu'à peine d'en avoir eu peut-être quelque idée. » Dans Condillac : « Quand nous commençons à réfléchir, nous ne voyons pas comment les idées et les maximes que nous trouvons en nous auraient pu s'y introduire ; nous ne nous *rappelons* pas d'en avoir été privés. » Dans J.-J. Rousseau (*la Nouvelle Héloïse*) : « Il s'est *rappelé* de vous avoir vu. » Dans La Harpe (*Cours de littérature*) : « Je crois tout ce morceau absolument neuf ; du moins ne me *rappelé-je* pas d'en avoir vu nulle part un semblable. » Dans M. de Châteaubriand : « Nous nous *rappelons d'avoir* trouvé une fois un nid de bouvreuil dans un rosier. »

RAPPORT A, RAPPORT AVEC. Une chose a rapport à une autre quand l'une conduit à l'autre, ou parce qu'elle en dépend, ou parce qu'elle en vient, ou parce qu'elle en fait souvenir, ou par quelque autre raison ; ainsi les sujets ont rapport aux princes, les effets aux causes, les copies aux originaux. (Beauzée.) — « Les actions humaines sont bonnes ou mauvaises, selon qu'elles ont rapport à une bonne ou à une mauvaise fin. » (L'Académie.) Et une chose a rapport avec une autre chose, quand elle lui est analogue, conforme, semblable. « La langue italienne a grand rapport, a un grand rapport avec la langue latine. » Une copie, en terme de peinture, a rapport avec l'original, si elle lui ressemble et qu'elle en représente tous les traits ; mais, bien qu'elle soit imparfaite, elle ne laisse pas d'avoir rapport

à l'original. (Bouhours.) — Ainsi l'on mettra une différence entre : « Cela n'a point de rapport avec ce que vous m'avez dit, » (il y a contradiction); et « cela n'a point de rapport à ce que vous m'avez dit, » (ne s'y rattache pas).

RAPPORT (PAR), expression qui tient lieu de préposition, et qui signifie en considération de, en vue de; on dit : « Toutes les actions d'un chrétien « doivent être faites par rapport à Dieu. » (L'Académie.)

Cette manière de s'énoncer n'a rien que de très correct; mais ce qui ne l'est pas, et ce qui est très commun parmi le peuple, c'est de dire : par rapport que, par rapport à ce que; au lieu de : par la raison que, parce que. Si l'on demande à un ouvrier : « Que me coûtera cela? que me demandez-vous pour ce parquet? » il répond : « Je ne puis encore vous le dire, par rapport que je ne sais pas ce qu'il faudra de bois, » ou : « par rapport que je n'ai pas encore pris la mesure de votre appartement. » (Le Dictionnaire de Trévoux et Laveaux.)

RAVIR. Ce verbe, dans le sens d'enlever de force, est souvent employé dans le style noble :

L'homme ravit la laine à la brebis paisible. (Saint-Lambert.)

La mort m'avait ravi les auteurs de mes jours.

(Racine, Esther, acte I, sc. 1.)

Ravir d'une main adultère

Une fille éplorée à sa tremblante mère. (Voltaire, la Henriade, chant X.)

Mais que t'a fait Alzire? et quelle barbarie

Te force à lui ravir une innocente vie? (Voltaire, Alzire, acte V, sc. 5.)

.... Il fallait, comblant ta perfidie,

Lui ravir tout d'un coup la parole et la vie. (Racine, Phèdre, acte IV, sc. 2.)

RAYONNER. L'Académie ne dit ce verbe neutre que du soleil et au figuré : « Sa figure rayonne de joie. » Plusieurs écrivains s'en sont servis assez heureusement dans une autre acception.

Sur la tête d'Ascagne une flamme rayonne. (Delille, traduction de l'Énéide.)

Le ciel est moins brillant, et moins d'astres épars

Rayonnent dans l'azur de la voûte superbe.

(Béranger, les Plaisirs du Botaniste.)

... Sur leur pâle front rayonne l'espérance. (Denne-Baron, Héro et Léandre.)

Ses grands yeux noirs, armés de feux doux et brillants,

Rayonnaient au milieu d'une longue paupière. (Cubières.)

RÉBARBATIF, IVE, adjectif. Qui a l'humeur bourrue, fantasque et rebutante : « C'est un grand défaut à un ministre, à un juge, à un homme en place, d'être rébarbatif. » — « Une figure rébarbative n'est pas susceptible d'amollir un cœur. »

On disait autrefois rébarbaratif. Molière a employé cette expression dans le Florentin, sc. 7; présentement ce serait un barbarisme. (Trévoux, Féraud, Richelet et l'Académie.)

REBOURS, substantif masculin, qui se dit principalement du contre-poil des étoffes; on prend le rebours d'une étoffe pour la nettoyer. — Ce mot

s'emploie plus ordinairement au figuré, pour signifier le contre-pied, tout le contraire de ce qu'il faut : « Les ministres, les hommes en place sont souvent « obligés de dire le rebours de ce qu'ils pensent. » Il est du style familier.

A rebours, au rebours sont des manières de parler adverbiales, qui veulent dire à contre-sens : « Vergeter, épousseter un drap à rebours. » — « Les « sorciers disent leurs prières à rebours. » On dit aussi : au rebours et à rebours du bon sens.

Au rebours signifie encore au contraire. J.-B. Rousseau l'a employé en ce sens dans son épigramme contre les journalistes de Trévoux.

Vous vous tuez à chercher dans les nôtres (ouvrages)

De quoi blâmer, et l'y trouvez très bien ;

Nous, au rebours, nous cherchons dans les vôtres

De quoi louer, et nous n'y trouvons rien.

Les ignorants disent à la rebours. (Le Dictionnaire de l'Académie.)

— Il ne faut pas confondre ce mot avec l'adjectif rebours, ourse, qui signifie revêche, peu traitable : « Un esprit rebours, humeur rebourse. » (Académie.) Le féminin est moins usité, et ce mot est familier. A. L.

RÉCÉPISSÉ, substantif masculin; écrit par lequel on reconnaît avoir reçu des pièces, des papiers de quelqu'un, pour en prendre communication : « Quand vous me rendrez mes récépissés, je vous rendrai tous vos papiers. » (L'Académie.)

Ce terme est purement latin, et signifie avoir reçu. Il est demeuré, ainsi que plusieurs autres, dans la pratique, parce que les expéditions se faisaient en latin, et il est du petit nombre de ceux qui, ayant passé du latin dans notre langue, prennent un s au pluriel. (Trévoux, Richelet et l'Académie.)

RÉCIPÉ, mot également emprunté du latin où il veut dire prenez : « Les « apothicaires gardent les récipés des médecins. » (Académie.) Ce mot signifie ordonnance et, par extension, toutes sortes de recettes et de formules. Il prend le signe du pluriel. A. L.

RECRUTER ne signifie pas, comme le dit l'Académie, la même chose que faire des recrues. Recruter un régiment, c'est le rendre complet par le moyen des recrues. Faire des recrues, c'est en général lever, engager des hommes pour recruter un corps.

Racine écrit à son fils : « Prenez garde de ne pas prendre vos nouvelles « dans la Gazette de Hollande, car, outre que nous les avons comme vous, « vous y pourriez apprendre certains termes qui ne valent rien, comme celui « de recruter, dont vous vous servez; au lieu de quoi il faut dire : faire des « recrues. »

RÉGLISSE. Plante qui pousse de hautes tiges à la hauteur de trois à quatre pieds, et dont la racine sert à faire de la tisane.

Vaugelas, Nicot, Ménage écrivent reguelisse et reguelice; d'autres emploient ce mot au masculin; mais Ménage (75^e ch.), Wailly, tous les lexico-

graphes et l'Académie (dans son *Observation sur la 291^e Remarque de Vaugelas*, et dans son *Dictionnaire*) ne le mettent qu'au féminin.

REGORGER, s'épancher hors de ses limites, ne se dit au propre que de l'eau et des fluides :

Le sang de vos sujets *regorger* jusqu'à vous. (Racine, *Esther*, acte III, sc. 4.)

Les cruels favoris, d'un regard curieux,
Voyaient les flots de sang *regorger* sous leurs yeux.
(Voltaire, *la Henriade*, chant II.)

Le sang qui *regorgea* sous ses mains meurtrières. (Voltaire.)
Que vos gouffres profonds *regorgeant* de victimes.
(Voltaire, *Oreste*, acte IV, sc. 4.)

REMORDS. Les lexicographes n'indiquent que très imparfaitement les diverses acceptions de ce mot. Les exemples suivants le feront mieux connaître :

Tes *remords* te suivront comme autant de furies.
(Racine, *Britannicus*, acte V, sc. 7.)

J'ai foulé sous les pieds *remords*, crainte, pudeur. (Racine.)

Laisser à ma mort
Dans ton cœur qui m'aima le poison du *remord*.
(Voltaire, *Tancrède*, acte IV, sc. 6.)

De ses *remords* secrets triste et lente victime,
Jamais un criminel ne s'absout de son crime. (L. Racine, *la Religion*, chant I.)
Émousser des *remords* les pointes vengeresses.
(Dulard, *les Merveilles de la Nature*.)

REMPART. L'Académie a donné plusieurs exemples de l'emploi de ce mot au figuré; en voici d'autres encore :

Quand verrai-je, ô Sion! relever tes *remparts*? (Racine, *Esther*, acte I, sc. 2.)

Elle (la gloire) n'est point pour vous dans ces affreux *remparts*.
(Voltaire, *Tancrède*, acte III, sc. 3.)

Bientôt on eût vu Skink, dans mes vers emporté,
De ses fameux *remparts* démentir la fierté. (Boileau, *Épître IV*.)

Par toi seul, prince invincible,
Ce *rempart* inaccessible
Pouvait être renversé. (J.-B. Rousseau.)

On ne voyait jamais marcher devant son char
D'un bataillon nombreux le fastueux *rempart*. (Voltaire, *OEdipe*, acte IV, sc. 5.)

REPLI. Les écrivains font souvent usage de ce mot au figuré : « Les *replis* du cœur humain. » (Académie.)

C'est elle (Némésis) dont les yeux, certains, inévitables,
Percent tous les *replis* de nos cœurs insensés. (J.-B. Rousseau, *Ode 10*, livre II.)

Il est temps que mon cœur
De ses derniers *replis* t'ouvre la profondeur. (Voltaire, *Mahomet*, acte II, sc. 4.)

« Seigneur, qui éclairez les plus sombres *replis* de nos consciences. » (Fléchier.) — « Plus vous différez, plus vos chaînes forment de nouveaux *replis* sur votre cœur. » (Massillon.)

Dans votre âme avec vous il est temps que je lise;
Il faut que ses *replis* s'ouvrent à ma franchise. (Voltaire, *Zaïre*.)

REPLONGER. Ce verbe est nouveau dans le *Dictionnaire de l'Académie*. Il signifie plonger de nouveau et se dit au propre et au figuré.

Il s'aperçoit qu'il n'a tiré
Du fond des eaux rien qu'une bête;
Il l'y *replonge*.... (La Fontaine.)

« Le chaos où Ronsard *replongea* la poésie. »

Bientôt de Jéshabel la fille meurtrière,
Instruite que Joas voit encor la lumière,
Dans l'horreur du tombeau viendra le *replonger*.
(Racine, *Athalie*, acte IV, sc. 3.)

... Mes yeux affligés,
Dans la profonde nuit sont déjà *replongés*. (Voltaire, *Méropé*, acte II, sc. 2.)

RESPIRER se dit figurément pour souhaiter ardemment, aimer avec passion; en ce sens on l'emploie plus ordinairement avec la négative suivie de *que* : « Il *ne respire que* les plaisirs. » (L'Académie.) — « Un tyran *ne respire que* le sang et le carnage; un usurier *ne respire que* le gain; un homme outragé *que* la vengeance. » (Trévoux, l'Académie et Féraud.) — « Je *ne respirais que* le service du roi et l'intérêt de l'État. » (Paroles du prince de Condé, rapportées dans son *Oraison funèbre*, prononcée par Bossuet.)

Chacun plein de mon nom *ne respirait que* moi.
(Boileau, *le Lutrin*, chant VI.)

.... Toujours avec vous son cœur d'intelligence
N'a semblé respirer que guerre et que vengeance.
(Racine, *Mithridate*, acte II, sc. 3.)

Peut-être, dit d'Olivet (dans ses *Remarques sur Racine*), trouvera-t-on une espèce de bizarrerie de restreindre le verbe *respirer*, pris en son premier sens, à la négative; néanmoins, il faut l'appeler une délicatesse, une finesse, qui est de nature à ne pouvoir se trouver que dans une langue extrêmement cultivée.

On peut dire également: il *respire* la vengeance, et il *ne respire que* vengeance. La première phrase signifie que la vengeance est l'objet de ses désirs, et la seconde, que ce désir est porté à un si haut point qu'il absorbe tous les autres, et que l'homme dont on le dit sacrifierait tout pour se venger.

Respirer. Lorsque le verbe est employé sans la négative, il a communément une tout autre signification, celle de marquer, témoigner, faire voir, indiquer.

Tout *respire* en Esther l'innocence et la paix. (Racine, *Esther*, acte II, sc. 7.)

Tout *respire* ici Dieu, la paix, la vérité. (Le même, prologue d'*Esther*.)

Le madrigal, plus simple et plus noble en son tour,
Respire la douceur, la tendresse et l'amour. (Boileau, *Art poétique*, chant II.)

Son œil muet ne suit point son amant;
Mais sur son sein la volupté *respire*. (Imbert, *le Jugement de Paris*, ch. IV.)